



Le papa ne vient pas chercher son fils

Par **carole**, le **23/08/2009** à **15:48**

Bonjour,

Voilà ma situation je suis en instance de divorce (violences conjugales) j'ai un petit garçon de 15 mois - 7 mois au moment de la séparation, j'ai un premier jugement rendu 2 juin (non conciliation) qui stipule que le papa a droit a 1,3 et 5 week ainsi qu'une vacance sur deux mais il ne vient pas chercher son fils en faite depuis janvier de cette année il la vu 3 fois (qq heures) j'aimerais savoir si je peux demander a alléger sesdroits de visites pourquoi ??? pour ne plus etre obligé de rester a mon domicile chq samedi de visites et pourvoir réorganiser notre vie je me suis entêté au debut a apprendre le mot papa a mon ptit, je le prépare chq samedi de droit de visite ainsi qu'une petite valisette pourquoi pour rien !!! Merci de me répondre bon dimanche...

Par **bretonne**, le **25/09/2009** à **14:08**

bonjour j'ai le me^me probleme que vs mon ex ne s'en occupe jamais (elle a 7 ans separé depui qu'elle a 3 ans) et quand par hazard il souhaite venir la voir et que je susi pas la il me menace, je ne sais pas egalement nos droits mais bon en tout cas moi je n'atten plus ses visites j'ai refais ma vie et ns faisons beaucoup de choses ensemble donc je n'atten pas si monsieur va venir, si vraiment il voudrait il me previendrais avant
bonne chance a vous mais profitez de votre vie avec votre enfant

Par **jeetendra**, le **25/09/2009** à **14:32**

bonjour, le mieux c'est de faire intervenir le médiateur familial pour régler amiablement votre différent relatif au droit de visite, adresses ci-dessous, courage à vous, cordialement

[fluo]62 - PAS-DE-CALAIS[/fluo]

Service de médiation familiale
16, boulevard Carnot
62000 ARRAS
Tél. : 03 21 71 21 55
Fax : 03 21 71 36 12
E-mail : mediationfamiliale@wanadoo.fr
Site Web: www.udaf62.fr
Gestionnaire : UDAF 62

Emission sur web tv Arras

Antenne de médiation familiale
Point d'accès au Droit
Maison des Habitants
Place de la République
62210 AVION
Tél.: 03 21 71 22 55
Gestionnaire: UDAF 62

Antenne de médiation familiale
Hôtel de Ville - CCAS
36, place Faidherbe
62450 BAPAUME
Tél.: 03 21 71 51 55
Gestionnaire : UDAF 62

Antenne de médiation familiale
7, rue Sans Culotte
62650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS
Tél.: 03 21 71 22 55
Gestionnaire: UDAF 62

Antenne de médiation familiale
Point d'accès au droit
Maison des Associations
5 place de la Marne
62150 HOUDAIN
Tél.: 03.21.71.21.55
Gestionnaire : UDAF 62

Antenne de médiation familiale
Point d'accès au Droit
2, rue Jean-Baptiste Delobel
62820 LIBERCOURT

Tél.: 03 21 71 22 55
Gestionnaire: UDAF 62

Antenne de médiation familiale
38, rue de la République
62221 NOYELLES SOUS LENS
Tél.: 03 21 71 21 55
Gestionnaire : UDAF 62

Point d'accès au Droit
Place des Ecrins
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
Tél.: 03 21 71 21 55
Gestionnaire: UDAF 62

[fluo]Ecole des Parents et des Educateurs du 57[fluo]

1, rue du Coëtlosquet
57000 METZ
Tél. 03 87 69 04 65
Fax. 03 87 69 04 86

Espace Rencontre
Adresse principale :
B.P 70135
57103 THIONVILLE CEDEX
TEL : 03 82 34 79 33
E-Mail : info@epe57.com

Association MARELLE (Médiation sur le droit de visite et d'hébergement)
Adresse principale :
8 Place Jean Perrin
57140 WOIPPY
TEL : 03 87 31 14 36